

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première session ordinaire de l'année ce jour, lundi 27 mars 2023, à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Lors de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique ainsi que les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

Les *Perspectives de l'économie mondiale* de janvier 2023 du Fonds Monétaire International tablent sur une croissance qui reviendrait de 6,2 % en 2021 à 2,9 % en 2023, avant de remonter à 3,1 % en 2024. Par ailleurs, les tensions inflationnistes s'atténueraient progressivement tout au long de l'année 2023 dans la plupart des économies, sous l'effet conjugué du resserrement des politiques monétaires et du fléchissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Sur le plan sous-régional, le CPM a noté une poursuite de la reprise des activités économiques en dépit d'un contexte de hausse quasi-continue du niveau général des prix. Ainsi, les prévisions des services de la BEAC tablent sur : *i)* une croissance économique de 2,7 % en 2023 après 2,9 % en 2022, portée principalement par le dynamisme du secteur non pétrolier, *ii)* une augmentation du taux d'inflation en moyenne annuelle à 6,4 % en 2023, avec notamment une forte contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 18,0 %, contre 5,6 % un an plus tôt, *iii)* un repli de l'excédent du solde budgétaire global, dons compris, de 2,5 % du PIB en 2022 à 1,9 % un an plus tard, et de celui du compte courant, qui reviendrait à 0,9 % du PIB en 2023 après 7,4 % en 2022. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire et le crédit à l'économie augmenteraient respectivement de 9,9 % et 10,01 %. S'agissant du taux de couverture extérieure de la monnaie, il s'établirait à 77,0 % contre 73,1 % en décembre 2022 et les réserves de change couvriraient 4,9 mois d'importations de biens et services en 2023, contre 3,9 en 2022.

Pour ce qui est du marché monétaire, le CPM a noté : *i)* une défragmentation significative du marché interbancaire et une hausse continue des transactions avec un encours mensuel moyen de 472,9 milliards en janvier 2023, après 372,9 milliards en octobre 2022 ; *ii)* un repli du Taux d'Intérêt Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc de 6,09 % à fin octobre 2022 à 5,50 % trois mois plus tard, *iii)* une augmentation du TIMP des opérations de pension-livrée de 4,50 % à 5,00 % sur la même période ; *iv)* une progression de l'encours des titres publics de 12,8 % à 5 314,7 milliards entre janvier 2022 et janvier 2023 ; *v)* un accroissement des coûts des émissions pour l'ensemble des instruments mobilisés par les Trésors publics ; et *vi)* un renforcement du dynamisme du marché secondaire des titres

publics, avec une part des titres détenus par les investisseurs institutionnels et les particuliers à 17,5 % au 31 janvier 2023, contre 10,6 % un an auparavant.

En prévision d'une dynamique haussière persistante de l'inflation qui ressortirait autour de 6,4 % à fin décembre 2023, largement au-dessus de la norme communautaire de 3,0 % à moyen terme, et conformément à l'objectif final de stabilité interne de la monnaie, le CPM a décidé de :

- Relever de 50 points de base :
 - ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres de 4,50 % à 5,00 % ; et
 - ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 6,75 %.
- Maintenir inchangés :
 - ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
 - ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 27 mars 2023

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI